



Procès-verbal de la 162^e assemblée annuelle des actionnaires¹ (« Assemblée ») de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »)

Montréal, le 23 avril 2021 à 10 h

L'Assemblée s'est déroulée en format virtuel sur une plateforme en ligne et par conférence téléphonique.

Ouverture de l'Assemblée

Jean Houde, président du conseil d'administration de la Banque (le « Conseil ») et de l'Assemblée, souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il est accompagné du président et chef de la direction, Louis Vachon, du chef de l'exploitation, Laurent Ferreira, du premier vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif, Dominic Paradis, qui agit comme secrétaire de l'Assemblée, et du directeur principal, Gouvernance et trésorerie et secrétaire adjoint, Denis Brind'Amour. Les administrateurs, le candidat au poste d'administrateur et les membres de la haute direction ainsi que des représentants de Deloitte assistent à l'Assemblée en ligne. Ils se joignent tous à lui pour accueillir chaleureusement les actionnaires.

M. Houde mentionne que les règles sanitaires sont respectées par les personnes présentes dans la salle. Il rappelle qu'un an s'est écoulé depuis le début de la pandémie mondiale. Il souligne le dévouement et la passion des équipes de la Banque, et plus particulièrement le personnel de première ligne, à travers le Québec et dans le reste du Canada dans le but de soutenir les clients de la Banque et les communautés dans lesquelles elle exerce ses activités.

Jean Houde remarque qu'il aurait aimé rencontrer les actionnaires en personne, mais dans le contexte de pandémie de COVID-19, le bien-être des actionnaires, des employés, des clients et des communautés a été priorisé.

Il annonce que Macky Tall, coprésident du groupe Infrastructure de Carlyle Group et ancien dirigeant à la Caisse de dépôts et placements du Québec, est candidat à l'élection pour la première fois.

M. Houde salue et remercie Raymond Bachand qui termine son mandat après 7 ans de service au sein du Conseil.

Dominic Paradis explique les modalités du vote en ligne. Jean Houde poursuit en décrivant le déroulement de l'Assemblée. Il rappelle que certaines des déclarations contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs. M. Houde explique le déroulement de l'Assemblée.

Quorum et constitution de l'assemblée

M. Houde désigne Martine Gauthier de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutateur de cette Assemblée. Il a été confirmé que l'avis de convocation à l'Assemblée a été envoyé aux actionnaires conformément à la *Loi sur les banques*.

Le quorum étant atteint, Jean Houde déclare l'Assemblée dûment convoquée et constituée.

Allocution du président du Conseil

Jean Houde indique qu'au cours de la dernière année le monde a traversé une période difficile, tant en matière de santé publique que d'économie. Malgré l'environnement imprévisible causé par la pandémie, la Banque a su afficher de bons résultats et un solide rendement pour les actionnaires.

⁽¹⁾ Tout détenteur inscrit ou propriétaire véritable détenant des actions ordinaires de la Banque.



M. Houde fait remarquer que les travaux du Conseil et de ses comités ont été orientés vers la COVID-19 pour une partie de 2020. Il rappelle qu'en période de crise, le rôle de surveillance du conseil d'administration prend son importance. Il énumère ensuite les actions prises par le Conseil pour remplir son rôle de surveillance des enjeux en lien avec la COVID-19 et ses obligations de supervision et de conseil.

Jean Houde signale que le Conseil a continué d'investir dans le futur en consacrant aussi du temps aux autres priorités du Conseil. Il aborde d'ailleurs la nomination de Laurent Ferreira à titre de chef de l'exploitation en date du 1^{er} février 2021. M. Houde poursuit en spécifiant que l'année 2020 marque la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») de la Banque. Il rappelle l'importance de la diversité et de l'inclusion à la Banque tant au Conseil qu'à la grandeur des unités d'affaires.

Il conclut en rappelant que, dès le début de la crise, la Banque a priorisé le bien-être de ses employés, de ses clients et des communautés le tout dans la poursuite de l'atteinte de sa mission : « l'humain d'abord ».

Avant de passer la parole à Louis Vachon, M. Houde souligne le leadership des membres du Bureau de la présidence.

Allocution du président et chef de la direction

Louis Vachon souhaite la bienvenue aux actionnaires, aux clients et à ses collègues. Il salue également les employés d'ABA Bank au Cambodge en s'adressant à eux en Khmer. Il présente les membres du Bureau de la présidence et souligne l'arrivée de Julie Lévesque à titre de première vice-présidente à la direction, Technologie de l'information, et la nomination Laurent Ferreira à titre de chef de l'exploitation.

M. Vachon indique que la Banque travaille chaque année à maintenir l'équilibre entre ses parties prenantes. Il énumère et décrit les mesures de soutien extensives adoptées par la Banque pour les clients particuliers et commerciaux touchés par la pandémie. Il discute également des investissements effectués pour assurer l'accessibilité des services et maintenir la solidité de la marque.

M. Vachon aborde ensuite certains aspects du marché immobilier au Canada, les mesures de soutien dont les employés ont bénéficié, le leadership de la Banque en matière de vaccination en entreprise et le retour progressif des employés dans les bureaux.

M. Vachon poursuit en traitant de la culture de la Banque. Il s'entretient ainsi sur la diversité et sur les cibles dont la Banque s'est dotée, en plus de mentionner des initiatives mises en place pour atteindre ces cibles. Il fait part également des avancées de la Banque en matière environnementale et de luttes aux changements climatiques.

M. Vachon discute des résultats financiers de la Banque, du rendement aux actionnaires et de la croissance économique du Québec et du Canada.

Il termine en remerciant les employés de la Banque, les clients, le Conseil et le Bureau de la présidence pour la résilience et la confiance dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.

États financiers annuels et rapport de l'auditeur indépendant

Jean Houde confirme que les états financiers ont été transmis aux actionnaires qui en ont fait la demande et sont disponibles en ligne. Les états financiers ont déjà été approuvés par le Conseil conformément à la *Loi sur les banques* et il déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2020 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.



Tenue du vote

À la demande de M. Houde, Dominic Paradis explique les règles générales qui s'appliquent à la tenue du vote en ligne. Les résultats seront communiqués à la fin de la période de vote, en plus d'être publiés après l'Assemblée sur le site Internet de la Banque et sur le site SEDAR. Il explique aux actionnaires le processus pour soumettre des commentaires ou poser des questions en ligne en lien avec les propositions.

Propositions de la direction ⁽²⁾

Élection des administrateurs

Jean Houde rappelle que la composition du Conseil est un élément essentiel de la gouvernance et que le Conseil est compétent et diversifié en termes de genre, d'expérience et de représentation géographique.

Conformément à une résolution adoptée par le Conseil, Jean Houde indique le nombre d'administrateurs devant être élus (16).

Dominic Paradis énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur : Maryse Bertrand, Pierre Blouin, Pierre Boivin, Manon Brouillette, Yvon Charest, Patricia Curadeau-Grou, Laurent Ferreira, Jean Houde, Karen Kinsley, Rebecca McKillican, Robert Paré, Lino A. Saputo, Andrée Savoie, Macky Tall, Pierre Thabet et Louis Vachon, et propose l'élection de chacun de ces candidats, et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste.

En l'absence de questions, le président de l'Assemblée invite les actionnaires à voter.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Jean Houde souligne qu'en soumettant au vote consultatif son approche en matière de rémunération de la haute direction, le Conseil démontre son engagement envers les actionnaires de la Banque et reconnaît sa responsabilité quant aux décisions relatives à la rémunération de la haute direction. Il précise qu'en 2020, dans un contexte en constante évolution, le Conseil et son comité de ressources humaines ont poursuivi leur révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération.

Dominic Paradis propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Denis Brind'Amour mentionne que Willie Gagnon, du MÉDAC, a soumis un commentaire en lien avec cette proposition. Le MÉDAC est d'avis que les actionnaires devraient voter contre cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Dominic Paradis propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2020 et se terminant le 31 octobre 2021.

En l'absence de questions, le président de l'Assemblée invite les actionnaires à voter.

⁽²⁾ Les propositions de la direction de la Banque sont présentées intégralement dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.



Remise à niveau du nombre d'actions réservées aux fins du régime d'options d'achat d'actions

Jean Houde explique aux actionnaires que la modification au régime d'options d'achat d'actions de la Banque (le « Régime ») vise la remise à niveau partielle du nombre d'actions ordinaires de la Banque réservées aux fins de la levée des options en vertu du Régime.

Dominic Paradis soumet cette proposition telle que présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

En l'absence de questions, le président de l'Assemblée invite les actionnaires à voter.

Propositions d'un actionnaire (non soumises au vote) ⁽³⁾

Jean Houde indique que la Banque n'a pas reçu de proposition d'actionnaire soumise au vote cette année. Il précise toutefois que la Banque et le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC ») ont convenu d'inclure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, à titre informatif seulement et sans être soumises au vote, les propositions 1 à 7. M. Houde invite Willie Gagnon, représentant du MÉDAC, à prendre la parole.

M. Gagnon souligne le 25^e anniversaire du MÉDAC et relate les échanges soutenus entre la Banque et le MÉDAC et la qualité de ceux-ci. Willie Gagnon présente les sept propositions non soumises au vote des actionnaires incluses dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Période de questions

M. Vachon anime la période de questions qui porte sur les points suivants :

- les dividendes et la hausse des dividendes
- le fractionnement des actions
- les propositions d'actionnaires non soumises au vote
- les restrictions relatives à la hausse des dividendes
- la diversité au Conseil et à la haute direction

Résultats de vote ⁽⁴⁾

M. Houde présente les résultats de vote préliminaires, tels que rapportés par le scrutateur :

- tous les candidats à un poste d'administrateur ont été élus et ont reçu au moins 98,25 % en faveur de leur élection.
- la résolution consultative en vue d'accepter l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction a été adoptée avec 95,43 % de votes en faveur.
- Deloitte a été nommé auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2020 avec 98,75 % de votes en faveur.
- la résolution visant la remise à niveau du nombre d'actions réservées aux fins du Régime a été adoptée avec 90,73 % de votes en faveur.

⁽³⁾ Les propositions de l'actionnaire et la position de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.

⁽⁴⁾ Les résultats des votes finaux peuvent être consultés à l'endroit suivant : <https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/a-propos-de-nous/relations-investisseurs/assemblee-annuelle/2020/bnc-agm-2020-resultats-votes.pdf>



Levée de l'Assemblée

Jean Houde assure que l'attention du Conseil continue d'être tournée vers l'avenir, que la Banque est solide et positionnée pour continuer à croître.

Il termine en remerciant les clients et les actionnaires de leur confiance.

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, Jean Houde remercie les actionnaires ainsi que les employés de leur contribution au succès de la Banque et déclare l'Assemblée levée.

(s) *Jean Houde* (s) *Dominic Paradis*
Président Secrétaire